



Dettes et partir à l'etranger

Par **alexandra72**, le **06/12/2009** à **12:15**

Bonjour, j'ai des dettes credits à la consommation (sofinco, cetelem, finaref, bnp) découvert de 1000 euros il me reste 1500 euros à rembourser pour chacun d'eux je parts en Arabie saoudite dans quelques mois je ne pourrait jamais rembourser ces sommes avant de partir si je parts sans rembourser aurais je des poursuites???? je ne pourrais pas rembourser mes dettes de là bas en sachant que je serais étudiante sans revenu merci de vos réponses

Par **superve**, le **16/12/2009** à **01:07**

bonjour vous ne risquez plus rien dès lors que vous serez là bas, ils ne prendront ni le temps ni la peine de vous faire poursuivre là bas. Sachez cependant que s'ils sont en possession d'un titre exécutoire à votre encontre, ce titre est valable 10 ans et cette durée sera reconduite pour la délivrance de tout acte de procédure. Théoriquement donc, ils pourront reprendre les poursuites à votre retour, si vous revenez un jour. cordialement